

SOCIÉTÉ DES HORLOGERS DE GENEVE

Fondée en 1878

Chèques postaux 12-5281-5

www.societedeshorlogers.ch



Genève,
le 28 décembre 2022

Madame, Chère membre, Monsieur, Cher membre,

Nous sommes heureux de vous convier à notre **Assemblée Générale** qui sera suivie de notre **repas de début d'année**

le jeudi 26 janvier 2023 – Apéritif à 18h30

au CFPT / École de Mécanique

38, Avenue Louis Bertrand - 1213 Petit-Lancy

Menu...

Salade mêlée et son petit pâté en croûte

Poulet chasseur à la crème

Riz à la savoyarde et légumes de saison

Dessert maison

Une participation de CHF 30 vous sera demandée, les boissons étant prises en charge par la Société

Veuillez confirmer votre participation en privilégiant la forme numérique (gislerl@bluewin.ch).

Dernier délai : vendredi 21 janvier

Vous trouverez ci-dessous le bulletin de versement avec QR code. Le montant de la cotisation reste inchangé (**CHF 50**) et **payable à 30 jours**.

Nous vous remercions par avance de votre fidélité et nous réjouissons de vous revoir.

Lukas Gisler, Président
12, rampe de Chouilly
1242 Satigny
079 202 13 60

Récépissé

Compte / Payable à
CH68 0900 0000 1200 5281 5
Société des Horlogers de Genève
1200 Genève

Payable par (nom/adresse)

Monnaie	Montant
CHF	50.00

Section paiement



Monnaie	Montant
CHF	50.00

Compte / Payable à

CH68 0900 0000 1200 5281 5
Société des Horlogers de Genève
1200 Genève

Informations supplémentaires

Cotisation 2022

Payable par (nom/adresse)

Point de dépôt



Genève,
le 28 décembre 2022

A 19h00 démarrera notre

Assemblée Générale

Ordre du jour

1. Ouverture
2. Approbation du PV de l'Assemblée Générale de 2022
3. Rapport de la trésorière
4. Rapport des vérificateurs des comptes
5. Rapport du secrétaire
6. Rapport du président
7. Approbation des précédents rapports
8. Election du Président
9. Election du comité
10. Election des vérificateurs des comptes
11. Discussions sur la vie de la société, propositions, etc...
12. Divers